

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

De la commune de Beauvoisin (Drôme)

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 11
- absents : 1
- exclus : 0

Séance du 2 avril 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :
THIRIOT Christian, Maire.

Étaient présents :

THIRIOT Christian, MILLET Amélie, MORIN Catherine, ETIENNE Pierre-Henri, LUCIANO Luc, MILLET Jérôme, VARVAT Marie-Pascale, BLAIN Bruno, MARCHAL Laurence, TRESCAZES-SABATHÉ Valérie.

Excusé : ARDISSON Jean-Claude, pouvoir à THIRIOT Christian

Date de convocation :
27 mars 2026
Date d'affichage :

Secrétaire de séance : Laurence MARCHAL

Délibération n°06

Objet : Désignation des Membres de la Commission de contrôle des Listes électorales

Monsieur le Maire indique que la composition des commissions de contrôle des listes électorales à l'issue du renouvellement général de mars 2026 a été modifiée par la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion sociale et la parité.

- Depuis l'harmonisation des modes de scrutin dans les communes de plus ou moins de 1 000 habitants, **la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues en présence au sein du conseil municipal. Par ailleurs, la durée du mandat des membres de la CCLE est désormais de 6 ans** au lieu de 3

Dans les communes dans lesquelles 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée :

- de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, prêts à participer aux travaux de la commission ;
- de 2 conseillers municipaux appartenant à la 2^e liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, prêts à participer aux travaux de la commission.

Le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres désigne :

3 Membres de la liste majoritaire :

BLAIN Bruno - MORIN Catherine - TRESCAZES-SABATHE Valérie

2 Membres de la 2^{ème} liste :

VARVAT Marie-Pascale - ETIENNE Pierre-Henri

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
Drôme

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 026-212600431-20260402-DELIB06_020426-DE



* Charge Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Publié ou notifié le
Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture

Fait à Beauvoisin, le 2 avril
Christian THIRIOT, Maire.

